

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique  
**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation  
**Band:** 50 (1921)  
**Heft:** 20

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

viennent-ils volontiers alimenter les foires et marchés de Romont, avec les produits de leurs vergers. Voyons, qui se souvient d'avoir mangé des fruits amenés de la Broye vaudoise ? — Des bonnes cerises, au mois de juillet. — De fait, les cerisiers dominent dans cette contrée, et ce sont des cerisiers greffés, ce qui manque chez nous. Les Vaudois amènent aussi des pommes de terre, des céréales dont la culture est plus étendue que dans la vallée de la Glâne. A ces cultures, il faut en ajouter deux autres qui réussissent fort bien dans la Broye vaudoise depuis Moudon à Avenches ; qui les connaît ? — Le tabac et la betterave à sucre. — Qui achète les betteraves à sucre ? — La sucrerie d'Aarberg. — L'expédition en est-elle facile ? — Oui, par la Longitudinale qui passe à Aarberg. — Et le tabac trouve-t-il un écoulement ? .... Certainement, et le centre des marchés de tabac est *Payerne*. Voici un paquet de cigares ; vous pouvez lire sur l'enveloppe le nom du fabricant : Frossard, à Payerne. Ainsi cette ville a des manufactures de tabac. Il y a encore à Payerne une industrie qui intéresse quelques villages de la contrée, Villarimboud, par exemple ; le lait de cette localité est chaque jour conduit à Payerne, à qui ? — A la fabrique de lait condensé ou à la condenserie. — Souvenez-vous de ces deux industries payernoises et voyez à la carte où est située cette ville de Payerne. Les moyens de communication y sont-ils faciles ? Oui, belles routes de la vallée, deux lignes de chemin de fer, la Longitudinale et la Transversale.

Une localité encore retient notre attention avant d'arriver à Morat : c'est *Avenches*. Elle n'a plus l'importance de l'époque romaine alors qu'elle comptait 50,000 habitants, mais son intéressant musée fait revivre le souvenir de ce passé. D'ici, on se rend quelquefois à Avenches à des mises de chevaux ; qui pourrait me dire le pourquoi ? Cette ville possède un *haras*, c'est-à-dire un établissement destiné à l'amélioration de la race chevaline.

*Conclusion.* — Nous sommes arrivés au terme de notre voyage. Nous avons appris à connaître une contrée limitrophe avec laquelle nous faisons de nombreux échanges. Nous allons aux foires de Moudon et de Payerne ; nos voisins fréquentent les foires de Romont, de Morat. Nous parlons la même langue et nos occupations sont pareilles. Une seule chose nous sépare : la religion. Malgré cela, nos relations sont cordiales et elles resteront telles tant que de part et d'autre on respectera les sentiments religieux de chacun.

*Applications pratiques :* 1° Revision de la leçon à domicile en se servant du manuel et de la carte. — 2° Lecture de faits divers se rapportant à cette contrée. — 3° Apprendre à lire l'horaire de la Longitudinale ; correspondances avec les autres lignes. P.

---

♦ ♦ ♦

## BIBLIOGRAPHIE

---

H. Keller : *Carte manuelle de l'Europe*, à l'usage des élèves. En vente à la Librairie Payot & C<sup>ie</sup>, à Lausanne, au prix de 1 fr. 25 l'exemplaire. Cette nouvelle carte, tirée à l'échelle de 1 : 11 000 000, provient de l'Institut géographique Kummerly & Frey, à Berne. Les Etats y sont délimités selon les différents traités de paix conclus depuis la guerre.

\* \* \*

*La Revue des familles.* Sommaire du N° du 1<sup>er</sup> décembre : Causerie aux jeunes mariées. — La maison paternelle, par Solandieu. — Notre-Dame de

Puy-en-Velay, par Dom S. de Courten. — Une bicyclette d'un nouveau genre. — La mère du Vicaire. — La Dame en vert (feuilleton). — Nouvelles, etc.

H. Butty & C<sup>te</sup>, imp.-édit., à Estavayer-le-Lac. Abonnement pour la Suisse : 6 fr. par an.

\* \* \*

*Annales fribourgeoises*, revue fribourgeoise d'histoire, d'art et d'archéologie. — Fribourg, Imprimerie Fragnière Frères ; prix de l'abonnement pour la Suisse : 4 fr. 80 par an.

Sommaire du N<sup>o</sup> 4 : Histoire et généalogie de la famille seigneuriale de Billens, par Pierre de Zurich. — Les anciens Ex-libris fribourgeois armoriés, par Hubert de Vevey. — Le combat du fort de Saint-Jacques, près Fribourg, le 13 novembre 1847 (suite).

\* \* \*

*L'Harmonium religieux*. — Deuxième volume. Collection de morceaux variés pour harmonium ou orgue sans pédales obligées. Recueillis et transcrits par Pierre Allevard. — Fœtisch Frères, S. A., éditeurs, Lausanne.

Le premier volume de la collection de morceaux variés pour harmonium ou orgue sans pédales obligées, a obtenu un succès tellement significatif que les éditeurs n'ont pas hésité à continuer la série de ces œuvres faciles, mais choisies avec un grand souci artistique.

Aujourd'hui, paraît le deuxième volume composé avec le même soin, la même recherche de faciliter aux organistes, aux amateurs, leur tâche musicale. Nous relevons particulièrement les noms de Franck, Bach, Hændel, Liszt, Chopin, Mozart, Wagner, etc., dans les œuvres desquels furent extraits et simplifiés les morceaux qui contribueront à embellir le culte public comme le culte privé.

Cette innovation, dont l'utilité s'est révélée incontestable, sera encouragée par tous les musiciens dont la technique n'est pas très développée ou qui n'ont pas les loisirs nécessaires pour consacrer beaucoup de temps à préparer la partie musicale des cérémonies religieuses.

« L'harmonium religieux » ne tardera pas à devenir indispensable et créera au sein des foyers les plus modestes une impression salutaire de douce harmonie accompagnant le culte familial.

\* \* \*

*Manuel de droit commercial*. — Guide pour l'enseignement dans les cours commerciaux, par le D<sup>r</sup> Otto Isler, avocat à Schaffhouse. — Deuxième édition française traduite sur la troisième édition allemande par le D<sup>r</sup> Max-E. Porret, avocat à Neuchâtel. — Un volume in-8<sup>o</sup> de XXIV et 320 pages, relié 10 fr. 50 (à partir de 10 exemplaires, à 9 fr. 50). — Zurich, 1921, Art. Institut Orell Füssli, éditeurs.

Ce volume de la *Collection des manuels d'enseignement de la Société suisse des Commerçants* est destiné en première ligne à l'enseignement de la science du droit dans les écoles commerciales de perfectionnement et dans les écoles de commerce. Le but que s'est proposé l'auteur, M. le D<sup>r</sup> Isler, est mis le mieux en lumière en citant une partie de la préface qu'il a écrite. Il dit, entre autres : -

A l'heure actuelle, enseigner ne signifie pas seulement faire apprendre quelque

chose, mais avant tout faire comprendre ce que l'on a appris. La tâche du professeur de droit ne se borne donc pas à faire réciter à ses élèves une série de dispositions légales diverses, qui seraient de peu d'utilité pour eux dans leur carrière future ; le but véritable d'un cours de droit à l'usage des commerçants est bien plutôt de permettre à l'élève de comprendre et de s'assimiler les principales institutions du droit. En les étudiant, le jeune commerçant devra s'appliquer à saisir les idées et les principes à la base de la science juridique ; il se rendra compte que si une règle de droit existe et subsiste, c'est parce qu'elle est conforme au but qu'elle est destinée à réaliser. C'est donc seulement s'il ne s'est pas borné à retenir un certain nombre de règles de droit, mais s'il les a véritablement comprises parce qu'il se les est assimilées, que l'intérêt qu'il a apporté à la loi et au droit se maintiendra en lui pendant toute sa carrière. Enfin, par-dessus tout, le sens de la réflexion sera grandement développé et perfectionné en lui par le fait qu'il aura appris à s'orienter, dans les différentes circonstances de la vie et des affaires, à travers les règles juridiques dont elles appellent l'application.

L'œuvre de M. Isler est divisée en onze chapitres : Chapitre I. Introduction à la science du droit. II. Notions générales sur les contrats. III. Des diverses espèces de contrats. IV. Les commerçants. V. Institutions particulières à la classe des commerçants. VI. Les sociétés commerciales. VII. Ce qui fait l'objet du commerce. Droits réels. VIII. Droits réels et d'une manière spéciale droits sur les articles commerciaux. IX. Effets de change et autres valeurs à ordre. X. Administration de la justice civile. XI. Poursuite pour dettes et faillite.

C'est M. le Dr Porret, ancien secrétaire au Tribunal fédéral à Lausanne, qui a été chargé de la traduction française. Il était, par ses traductions de divers commentaires du Code civil suisse et du Code des obligations révisé, parfaitement qualifié pour mener à bien la tâche dont il avait voulu se charger. Et en effet, il a su conserver à l'ouvrage la clarté et le sens pratique qui le caractérisent en ajoutant çà et là quelques indications nécessaires pour la Suisse romande.

Nous recommandons chaleureusement l'acquisition de ce livre non seulement aux élèves des écoles commerciales de perfectionnement et des écoles de commerce officielles qui y puiseront tout ce qui leur est nécessaire en fait de science juridique, mais aussi aux commerçants qui y trouveront quantité de renseignements. Ce manuel leur rendra à tous de précieux services.

\* \* \*

*L'Echo d'Afrique*, organe de la Sodalité de saint Pierre Claver, bulletin mensuel illustré, paraissant en français, italien, anglais, polonais, allemand, espagnol, tchèque, slovène et hongrois. Honoré de la bénédiction des Papes Pie X et Benoît XV. Abonnement ordinaire : 3 fr. — Abonnement de bienfaiteur : 5 fr. Le numéro : 30 cent.

Sommaire du numéro de novembre : La vénérable Sr Thérèse de l'Enfant Jésus et les Missions (poésie), par Sr Anne de Jésus. — Oasis et Nid, par Mère Berchmans, miss. — La dévotion à saint Joseph à Kibosho, par le R. Père Albrecht, C. S. Sp. — Correspondance des Missions : Préf. apost. de Lindi. — Petites nouvelles. — Chronique de la Sodalité de saint Pierre Claver (Rome, Espagne, Fribourg). — Indulgences.

\* \* \*

*Le Jeune Catholique*, journal illustré pour nos enfants, paraissant chaque mois.

Sommaire du numéro de novembre-décembre 1921 : Jésus et les enfants. — L'Edelweiss du Bon Dieu. — Le signe de la croix expliqué par un enfant. — Il faut travailler. — L'école. — Mauvais livres. — Le petit François. — Le devoir de s'instruire. — Autour de Noël. — Une opération urgente. — Un modèle de patriote. — Le vieil aveugle et sa fille. — La prière du matin. — Au petit Jésus. — Petits braconniers. — *Le Jeune Catholique* en 1922.

Prix d'abonnement : 2 fr. 50 par an. Imprimerie Delacoste-Borgeaud, Lausanne, Cité-Derrière, 26.

N. B. — Pour que cette charmante et édifiante revue puisse continuer à paraître, il faut qu'elle puisse doubler le nombre de ses abonnés. Il est vivement désirable que tous les instituteurs et institutrices coopèrent à la conservation de cette publication par une propagande active et efficace. F. B.

---

## Dernier appel en faveur de « l'Agenda du P. Girard »

ÉDITION 1922

L'édition des cours de perfectionnement est complètement épuisée. Par contre, il reste en librairie un stock d'environ 700 exemplaires de l'édition des écoliers, qui a été adaptée avec beaucoup de soin à l'enfance. Bon nombre de maîtres n'ont fait à ce jour aucune commande. Tous ceux qui s'intéressent à cette utile publication et qui veulent fournir à leurs élèves des lectures instructives, éducatives et récréatives sont instamment priés de ne plus tarder à leur faire connaître notre Agenda scolaire fribourgeois et à recueillir les souscriptions pour transmettre leurs ordres à MM. H. Butty et C<sup>ie</sup>, éditeurs, à Estavayer-le-Lac.

Prix de vente par exemplaire : 1 fr. 60.

Nous faisons appel ici à l'esprit de solidarité des membres du corps enseignant.

*Le Comité de Rédaction.*

